Extract of UJFP

http://www.ujfp.org/spip.php?article4961

Eric, étudiant togolais de mère française doit rester en france.

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -

Publication date: mardi 31 mai 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Nous ne pouvons pas relayer tous les communiqués et toutes les pétitions qui presque chaque jour montrent des exemples de la façon dont les autorités foulent aux pieds tous les principes d'accueil des étrangers.
Nous vous renvoyons notamment au site du RESF que nous soutenons autant que faire se peut.
A titre d'exemple cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du cas d'Eric, et à signer cette pétition :

Signer la pétition

Pétition adressée à Mme la préfète des Hautes Pyrénées

Eric, 22 ans, de nationalité togolaise, est arrivé en France le 18 octobre 2015 muni d'un Visa Court Séjour afin de rejoindre sa mère dont il était séparé depuis 5 ans. Celle-ci, mariée à un français et française elle-même, est établie à Tarbes depuis 2010 et désire que son fils vive définitivement dans son foyer.

Il poursuit ses études en BTS Conception de produit Industriel au Lycée Jean DUPUY de Tarbes ce qui était une condition pour obtenir un titre de séjour.

Malgré les nombreuses démarches engagées, il se heurte aujourd'hui au refus de ce titre de séjour.

Le 16 février, il a reçu la notification O.Q.T.F.(Obligation de Quitter le Territoire Français). Lui et sa famille ont adressé des recours : gracieux, le 29 février auprès de la préfète de Tarbes et le 18 mars auprès de la C.R.C.R.V (Commission de Recours Contre les Décisions de Refus de Visa) de Nantes ; recours restés jusqu'ici sans réponse. Par la voix de ses avocats, un recours a été également déposé au Tribunal Administratif de Pau.

Eric vit aujourd'hui dans la crainte de devoir abandonner ses études et être séparé de sa mère.

L'équipe pédagogique, sensible à la situation d'Eric, étudiant au comportement irréprochable et aux résultats plus que satisfaisants, se mobilise afin de lui permettre de poursuivre le cursus qu'il a entamé au lycée Jean Dupuy.

Les étudiants de sa classe sont unanimes pour demander qu'Eric obtienne un titre de séjour afin qu'il puisse terminer avec eux ses études. Ils soutiennent avec force un camarade dont ils soulignent l'excellent esprit et l'implication quotidienne au sein de leur classe.

Pour toutes ces raisons, nous demandons pour Eric le droit de rester en France auprès de sa famille et de ses amis, et de poursuivre ses études supérieures au lycée Jean Dupuy.

L'équipe pédagogique, le personnel administratif, les étudiants,

Avec le soutien de RESF 65

Copyright © UJFP

Signer la pétition

Copyright © UJFP